



CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Création le 17/07/2019
Mise à jour le 14/01/2020

UCARE du BP REA

Transformation des PPAM :

Séchage - Distillation

Du 12 au 23 avril 2021

Durée : 70 heures

Minimum : 8 participants

Date limite d'inscription : 27 mars 2021

Dispensée depuis 2010 (12 promotions : 180 participants)
Eligible au CPF sous certaines conditions (cf. au verso)

Formacode : 21027 – N° CPF (en cours d'attribution)

Référent Administratif

04 75 26 65 93
laetitia.tracol@educagri.fr

Référent Pédagogique

Jean-François BRASILLE
04 75 26 90 43
jean-francois.brasille@educagri.fr

Objectifs de la formation

Choisir l'organisation et le matériel nécessaire au séchage et à la distillation de PPAM. Mettre en œuvre le séchage et la distillation de PPAM dans le cadre réglementaire en vigueur.

Compétences visées

- Organiser un atelier de transformation de plantes aromatiques et médicinales, au regard de ses besoins.
- Mettre en œuvre les transformations des plantes en respectant la réglementation.

Public visé : Stagiaires BPREA, salariés, Exploitants agricoles et autres publics

Pré-requis nécessaires : Aucun.

Conditions d'admission : Avoir plus de 18 ans

Validation des compétences : Lors de visites d'exploitation ou d'ateliers, vous serez amenés à argumenter les pratiques observées.

Contenu	Durée : 70h	Formateurs : Intervenants extérieurs
<p>Choix des techniques de séchage : principes et étapes Organiser et entretenir les installations et les locaux de transformation Conditionnement et stockage des produits obtenus.</p> <p>Connaissances scientifiques liées à la distillation afin d'optimiser la conduite de l'installation : Identifier les parties de la plante productrices d'HE, caractéristiques physico-chimiques de HE. Principes physiques et thermodynamiques appliqués à l'eau, qualité chimique des eaux.</p> <p>Choix des techniques de distillation : Principes et étapes de la distillation à la vapeur d'eau. Organiser et entretenir les installations et les locaux de transformation. Gérer les effluents. Conditionnement et stockage des produits obtenus.</p> <p>Connaissance sur la législation, l'environnement, la sécurité et la qualité des produits dans la conduite d'une distillerie : Législation en vigueur. Analyse à réaliser sur place et au laboratoire. Prévenir les risques d'accidents liés à la distillation et vis-à-vis de l'environnement</p> <p>Conduite pratique et technique de la distillerie : Organiser le chantier de distillation : Préparer les produits en vue du chargement, conduire la distillation, contrôler les paramètres à chaque étape, conditionner les distillats, nettoyage</p>		<p>Intervenants : Ph. SCHOEFFERT, consultant</p> <p>Lieu : CFPPA de Nyons, visites</p> <p>Frais de formation : - Financement personnel et autres financements (hors CPF) : 875,00 € - Financement CPF : 1 050,00 € - Financement VIVEA (pour info) : 1 260,00 €</p>

Matériels et moyens pédagogiques : Unité de distillation, séchoir à plantes.

Méthodes pédagogiques : Etude de cas, exposés, travaux de mise en pratique en sous-groupe, botanique appliquée.

La formation est dispensée en langue française



LE CFPPA – HISTORIQUE – CPF - INFORMATIONS PRATIQUES

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8226P00032 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Siret : 19260765300032-Code APE 8559A Formation continue d'adultes

CFPPA de Nyons

Créé en 1957, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public du Ministère de l'Agriculture dont l'activité principale est la formation (75% agricole et 25% aide à la personne). Il est rattaché à l'Etablissement Public local (EPL) du Valentin situé à Bourg-les-valence.

Le CFPPA crée et met en œuvre des formations PPAM depuis 1983. Il est le leader national sur ce secteur et accueille des stagiaires de toute la France. En 2018, le CFPPA a formé 400 personnes pour 59 000 heures stagiaires, dont 250 personnes pour 45 000 heures stagiaires en PPAM. La formation BP REA a représenté 52 % de l'activité du centre.

Le CFPPA de NYONS appartient au réseau de formation TERRA (enseignement agricole public Auvergne Rhône-Alpes) www.terra-formations.fr et partenaire des GRETA Vivarais Provence et VIVA5 ainsi que d'autres centres de formation de Drôme et d'Ardèche.

Les autres formations proposées au CFPPA de NYONS – Formacodes / Code CPF * (en cours d'attribution) :

Formations agricoles	Formacode	Code CPF *	Durée
	BP option Responsable d'Entreprise Agricole Productions Méditerranéennes	21052	
BP option Responsable d'Entreprise Agricole Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales	21052		1 200 h
Ouvrier(e) saisonnier(e) en arboriculture, viticulture et oléiculture	21038	NON ELIGIBLE	427 h
UCARE Conduite une activité de production oléicole	21037		70 h
UCARE Conduire un atelier apicole	21049		70 h
UCARE Transformation des PAM : Galénique-Cosmétique-Alimentaire	21027		70 h
UCARE Transformation des PAM : Distillation-Séchage	21027		70 h
UCARE Conduire une activité de production de plantes aromatiques et médicinales	21013		70 h
UCARE Conduire une activité de cueillette de PPAM en milieu naturel	21033		70 h
UCARE Transmettre les usages traditionnels des plantes médicinales	43438		70 h
Module Trufficulture	21037	NON ELIGIBLE	35 h
Module Oléiculture	21037	NON ELIGIBLE	35 h
Module Distillation Tout Public	21027	NON ELIGIBLE	35 h
Module Huiles essentielles	43438	NON ELIGIBLE	23 h
Module Transfo 1 « de la plante au produit fini »	21027	NON ELIGIBLE	35 h
Module Transfo 2 « de la plante au produit fini »-	21027	NON ELIGIBLE	30 h
Certiphyto	21006		14 h
Formation aide à la personne			
	Formacode		Durée
DE Accompagnant Educatif et Social	44004-44041-44026		1 200 h
Préparation au concours Aide-Soignant	43436	NON ELIGIBLE	465 h

Compte Personnel de Formation (CPF)

Conditions d'inscription : Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge financière dans le cadre du CPF, nous devons vous inscrire au diplôme du BP REA. Pour cela, vous devez remplir les conditions d'admission ci-dessous :

- avoir plus de 18 ans
- être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (CAP ou BEP ...) ou avoir suivi une classe de seconde générale, et justifier d'une année d'activité professionnelle dans un quelconque domaine
- ou trois années d'activité professionnelle dans un quelconque secteur, si vous ne remplissez pas les conditions liées au diplôme.

Pièces justificatives à fournir

Attention ! Tout dossier incomplet, dès l'inscription, ne pourra être traité vis-à-vis du financement CPF.

- copie carte d'identité ou passeport
- copie du diplôme le plus élevé (ou à minima un CAP ou BEP, ou un justificatif de suivi d'une classe de seconde générale)
- copie d'un justificatif d'activité d'au moins un an, dans un quelconque domaine (certificat de travail ou bulletins de salaire)
- ou copie d'un justificatif d'activité d'au moins 3 ans, dans un quelconque domaine, si vous n'avez aucun diplôme

NB : Parallèlement à cette démarche, vous devrez faire votre demande de financement, via le site internet du CPF : www.moncompteactivite.gouv.fr

Services et informations annexes

Présence au sein de l'Etablissement, d'une cuisine équipée à disposition des stagiaires (pas de service de restauration, structure d'hébergement réservée aux stagiaires permanents). CDI et salle informatique, ouverts ponctuellement

Le CFPPA est situé à 5 minutes à pieds du centre-ville. Un grand parking gratuit se trouve à l'arrière du bâtiment.

Nous vous invitons à prendre connaissance sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr des Conditions Générales de Vente (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/cgv.pdf>) et du règlement intérieur (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/reglement-interieur.pdf>)